

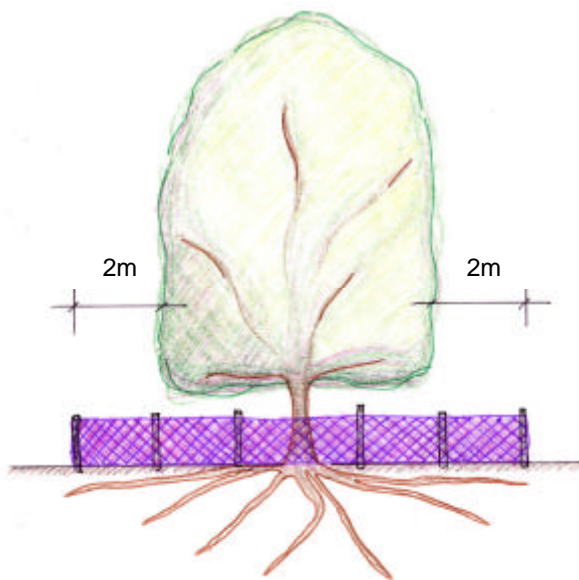
Mesures de protection des arbres pendant un chantier

10 principes de base

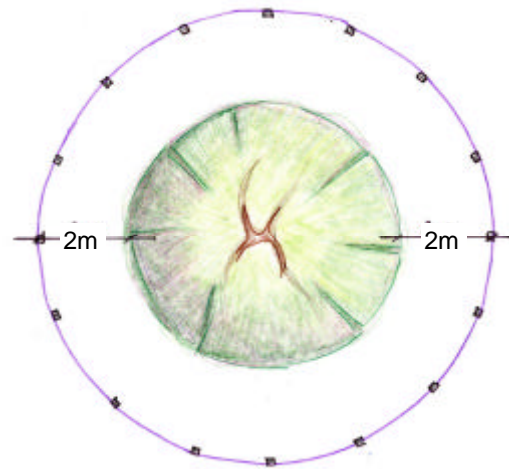
1- Prévoir un périmètre de protection de l'arbre

Placer une clôture de protection en respectant le périmètre de protection autour de l'arbre soit à deux (2) mètres en dehors du diamètre de la couronne de l'arbre

Croquis



Vue en plan



Dessins : Sabine Vanderlinden, Ville de Bromont, 2010.

2- Éviter toute coupe ou élagage drastique

Si des branches sont jugées gênantes ou dangereuses, une taille préventive sera effectuée par des spécialistes.

3- **Préserver l'arbre des poussières, des fumées et fortes températures** provoquées par les feux, ainsi que des gaz émanant de produits toxiques volatils.

4- Éviter toute pollution du sol par des matériaux ou produits nocifs

A entreposer hors des périmètres sensibles.

5- Interdire toute circulation au pied des arbres

6- Ne pas modifier la structure et la nature du sol

Sans l'avis d'un spécialiste.

7- Éviter les coups sur le tronc et l'arrachage des branches

Que pourraient provoquer les bras et les pelles d'engins mécaniques.

8- Proscrire tout dépôt de matériaux, même provisoire, sur le périmètre des racines

9- Interdire la coupe des racines

Et privilégier le forage dirigé plutôt que les fouilles et les tranchées

10- Ne pas modifier les conditions hydriques du sol

Dans les cas extrêmes, compenser par des arrosages fréquents.

Travaux de nivellement

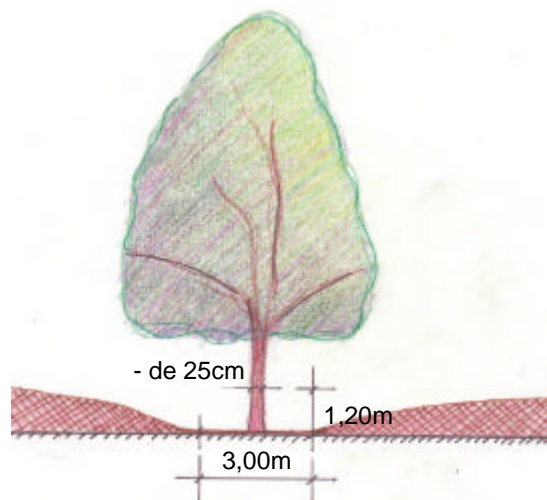
L'arbre possède deux types de racines, des racines ligneuses et des racines non-ligneuses. Les racines ligneuses (qui contiennent du bois et qui ressemblent donc à des branches) jouent le rôle de stabilisation et d'ancrage de l'arbre au sol. Un peu comme un grenier, elles stockent aussi les réserves de nourriture.

Les racines non-ligneuses, surtout présentes dans les 40 premiers centimètres de profondeur, sont les racines nourricières. Comme des éponges, elles captent l'eau, les minéraux et l'oxygène présents dans le sol.

Tout dépôt et remblais sous la couronne d'un arbre compactent le sol. Les racines s'en trouvent écrasées. Par exemple, vingt centimètres de terre sous la couronne d'un grand arbre correspond à une charge supplémentaire de vingt tonnes! Les racines sont donc étouffées.

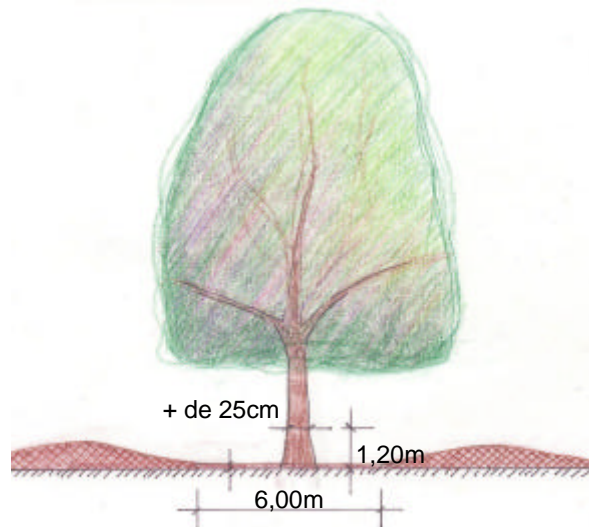
Si vous devez modifier les niveaux de votre terrain, veillez donc à respecter une zone de protection autour de l'arbre où aucun mouvement de terre ne sera effectué.

Si le tronc de votre arbre mesuré à un mètre et vingt centièmes (1,20m) de hauteur a un diamètre de moins de vingt-cinq centimètres, conserver une zone de protection circulaire minimale intouchée de trois mètres de diamètre autour du tronc. Seul un remblai de moins de dix centimètres d'épaisseur est permis.



Dessin : Sabine Vanderlinden, Ville de Bromont, 2010.

Si le tronc de votre arbre mesuré à un mètre et vingt centièmes (1,20m) de hauteur a un diamètre de plus de vingt-cinq centimètres, conserver une zone circulaire de six mètres de diamètre autour du tronc intouchée ou du moins ne dépasser pas un remblai de plus de dix centimètres d'épaisseur.



Dessin : Sabine Vanderlinden, Ville de Bromont, 2010.